



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE  
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. E2310

10 jours

**PRAxis**

Parcours métiers certifiants

FORMATION MODULAIRE

ÉDITION 2024

Satisfaction  
4,7/5

# RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

Certifiant

## CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAxis POUR :

- **Mobiliser** tous les acteurs et instances concernés (prescripteurs, pharmaciens et préparateurs, personnels soignants, gestionnaires qualité/risques, directions, COMEDIMS, ...)
- **Garantir** l'approche multidisciplinaire des référentiels de bon usage et prescription et **mettre en oeuvre** le signalement et à l'analyse collective des erreurs médicamenteuses
- **Identifier** des points critiques par l'auto évaluation des PUI et des unités de soins
- **Mettre en oeuvre** des actions d'amélioration et de la politique de communication
- **Être certifié** en formalisant et en présentant un projet devant un jury d'experts

*Praxis* (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

**Le CNEH est habilité à délivrer  
le certificat professionnel FFP**

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



# RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE



pour conforter et développer des compétences managériales, méthodologiques et techniques indispensables à la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

## MODULE 1 (7 jours)

### Le système de management de la qualité appliqué à la prise en charge médicamenteuse : méthodes et outils

- ▶ Cerner la pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines
- ▶ Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques
- ▶ Conforter la gouvernance d'une démarche qualité appliquée à la prise en charge médicamenteuse
- ▶ S'approprier l'approche par processus
- ▶ Appréhender les diverses modalités d'évaluation

#### ATELIER 1

##### La pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines

- Le contexte, les enjeux, l'origine de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Rappels sur la notion de risques et leur typologie : événements indésirables, détection et circonstances favorisant leur survenue, etc.
- Définitions, sémantique, concepts, typologies et causes : les erreurs médicamenteuses, les erreurs de médication, les never events, etc.
- Les démarches de maîtrise des risques et l'intégration du risque iatrogène médicamenteux à la démarche générale
- La gestion des risques liées aux soins *a priori* et *a posteriori*

#### ATELIER 2

##### La législation relative à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse

- Le point sur la loi HPST
- Les points clés de l'arrêté du 6 avril 2011 associé à la circulaire du 14 février 2012 relative au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements de santé
- Les exigences de la HAS
- L'articulation avec les autres dispositifs réglementaires
- Le bon usage, l'informatisation, l'assurance qualité, le circuit du médicament, la sécurisation et la T2A
- La problématique de la dispensation à délivrance nominative
- la préparation des doses à administrer (PDA), l'automatisation
- Les guides ANAP, DGOS
- Les procédures en lien notamment avec l'arrêté relatif aux RETEX
- L'évolution des pharmacies hospitalières

#### ATELIER 3

##### Les fondamentaux du management par la qualité

- La déclinaison pratique de la roue de Deming
- La déclinaison des objectifs et leur suivi
- La démarche qualité et les liens avec la gestion des risques
- Les liens avec la démarche de certification HAS et les procédures d'inspection ARS

#### ATELIER 4

##### Le processus de prise en charge médicamenteuse

- Les principes et intérêts de l'approche processus
- La relation client / fournisseur
- Les grandes étapes du processus
- La définition de la stratégie
- Les rôles et responsabilités de chaque acteur : le patient, les médecins, pharmaciens, préparateurs, infirmiers, aides-soignants, directeurs tels que définis par les textes réglementaires et les pratiques professionnelles
- Les ressources à disposition : humaines, matérielles, documentaires, etc.

#### ATELIER 5

##### Le management des risques dans la prise en charge médicamenteuse

- Les outils d'identification des risques : les sources internes et externes
- La hiérarchisation des risques
- La description des risques liés à la PECM du patient
- Les principaux risques à chacune des étapes de la PECM
- Les risques logistiques et la gestion des stocks
- Les principes de maîtrise des risques
- Les liens avec les outils Archimède, Interdiag
- Les actions préventives à mettre en place
- La gestion de crise, retour d'expérience du Covid 19

#### ATELIER 6

##### La prévention des erreurs médicamenteuses en équipe

- Les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en œuvre
- Une déclaration promue par la direction ?
  - les outils d'analyse des EI et les principes de l'analyse systémique
  - les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en œuvre
  - les situations qui relèvent d'une analyse systémique
  - les éléments clés d'une analyse systémique la méthodologie, les outils et méthodes, etc.
  - le principe et la démarche du CREX / REMED

#### ATELIER 7

##### Lancement du projet professionnel des participants

- Préparer son propre projet professionnel en utilisant les outils et méthodes présentés au cours du cycle
- Bien cerner sa problématique, adopter l'approche et les outils adéquats

#### ATELIER 8

##### Les différents outils d'évaluation appliqués au processus de prise en charge médicamenteuse

- Les différentes méthodes d'évaluations : modalités pratiques de réalisation : les audits internes, les EPP, les audits de processus, le patient traceur, les inspections
- La définition et le suivi du plan d'actions
- Le suivi des indicateurs



#### Méthodes pédagogiques

- Une présentation illustrée de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Une analyse éclairée des référentiels existants
- Des illustrations pratiques
  - la présentation d'une carte d'identité du processus de prise en charge médicamenteuse et l'élaboration d'un manuel d'assurance qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse
  - la réalisation d'un audit de processus de la prise en charge médicamenteuse
  - l'analyse de dossiers et de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse
- La présentation d'une cartographie des risques
- Des zooms sur une étape du processus de prise en charge médicamenteuse, sur l'informatisation de la PECM médicamenteuse
- Des ateliers sur :
  - les moyens de prévention de la iatrogénie médicamenteuse
  - les Never Events dans son établissement (échanges de bonnes pratiques, un atelier CREX sur la base d'un événement indésirable rapporté par un participant)



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## MODULE 2 (2 jours)

### Pilotage et management de la démarche qualité de la PECM

- Accompagner un établissement à l'amélioration de la qualité du processus de la PECM
- Appréhender la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (RSMQPECM)

#### ATELIER 9

##### Le management du projet qualité et le Lean Management

- Les points clés pour planifier, organiser et suivre la démarche projet
- Le déploiement de la culture qualité auprès des professionnels
- La conduite du changement et la motivation du management
  - la structuration des acteurs qualité
  - la définition des missions
  - la conduite du changement
  - la communication
- Les modalités de communication interne et externe

#### ATELIER 10

##### Le pilotage de la démarche qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse

- La politique de prise en charge médicamenteuse
- Le positionnement de la fonction RSMQPECM
- La présentation et la valorisation de la fonction au sein de l'établissement
  - son rôle, ses qualités, ses compétences, ses responsabilités, son périmètre d'intervention, sa fiche de poste
- La définition de ses missions spécifiques sur le terrain
- Le lien avec les différents acteurs et instances : comité de pilotage de la qualité, COVIRIS, CME, COMEDIMS, direction, coordonnateur des risques associés aux soins, responsable qualité, etc.
  - sa place sur l'organigramme de l'établissement
  - ses relations fonctionnelles et hiérarchiques indispensables
- La conduite du changement et la motivation du management
- La communication

#### ATELIER 11

##### La mise en place de tableaux de bord prospectifs de la qualité de la PECM

- La méthodologie de construction et d'élaboration des tableaux de bord qualité
- L'utilisation des tableaux de bord comme outils de pilotage pour son établissement
  - les différents types de tableaux de bord
  - la méthodologie de construction et de suivi des tableaux de bord



#### Méthodes pédagogiques

- La construction du tableau de bord fonctionnel qualité à partir d'exemples de tableaux de bord prospectifs
- Des cas pratiques et analyses critiques
  - la déclinaison par le participant de sa démarche projet qualité
  - la présentation de politiques de prise en charge médicamenteuse
  - la présentation de programme d'amélioration de la qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse (PAQ PECM)
- Co-construction d'un plan de communication à partir d'un exemple de politique de communication interne autour de la qualité et l'intégration de la politique d'amélioration de la qualité de la PECM avec les orientations stratégiques institutionnelles
- Élaboration en atelier d'organigrammes, fiches de poste / fonction à partir d'exemples
- Réalisation, à partir de l'outil SWOT, d'un diagnostic de son propre positionnement au sein de l'établissement

Réf. E2310

11 jours

Les modules 1 et 2 peuvent être suivis ensemble ou indépendamment  
Session complète 11 jours (77h)  
module 1 : 7 jours (49h)  
7 oct. au 19 nov. 2024  
module 2 : 2 jours (14h)  
21 au 22 nov. 2024

**Session** 7 au 11 oct. 2024  
18 au 22 nov. 2024  
et 9 déc. 2024

**Tarif adhérents\*** 2 500 €  
**Tarif non-adhérents\*** 2 750 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux professionnels occupant la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse : médecin, pharmacien, cadre de santé, responsable qualité, etc.  
Formation accessible aux publics en situation de handicap  
Référente Handicap CNEH :  
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## INTERVENANTS

**Aude Jardel,**  
Docteur en Sciences pharmaceutiques - Ingénieur qualité et risques  
- Pharmacien, expert au CNEH

**Lauren Samson,**  
Expert qualité pour le CNEH

**Catherin Silvestrin,**  
Cadre supérieur de santé, expert CNEH

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La présentation du projet professionnel valide le parcours de formation



**Cécile Goguet,**  
Ingénieur, consultante au CNEH, coordinatrice du Praxis  
cecile.goguet@cneh.fr  
06 76 86 59 97

# DEMANDE D'INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

- par courrier au : CNEH, Service formation, 3 rue Danton 92 240 Malakoff
- par E-mail : karima.boumahdaf@cneh.fr ou sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique inscription

Pour tout renseignement, contactez **Karima Boumahdaf** au **01 41 17 15 68** ou par mail : karima.boumahdaf@cneh.fr



## RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

(Réf. E2310)

- Session complète** : 11 jours (77h) du 7 oct. au 9 déc. 2024
- Module 1** : 7 jours (49h) du 7 oct. au 19 nov. 2024
- Module 2** : 2 jours (14h) du 21 nov. Au 22 nov. 2024

### Responsable de formation\*

- Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### Participant\*

- Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Service : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### Établissement\*

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

### Adresse de facturation (si différente)

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

- Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.

Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.

Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

## EN PRATIQUE

### TARIFS NETS DE TAXE

#### Session complète - Module 1 et 2

Tarif adhérents\* 2 500 €  
Tarif non-adhérents\* 2 750 €

Module 1 seul  
Tarif adhérents\* 2 100 €  
Tarif non-adhérents\* 2 310 €

Module 2 seul  
Tarif adhérents\* 600 €  
Tarif non-adhérents\* 660 €

### LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

### HORAIRES ET REPAS

9h - 12h30 / 14h - 17h00  
Les déjeuners sont pris en charge par le CNEH.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

## CONTACT

Inscription et renseignements



**Cécile Goguet,**

Ingénieur, consultante au CNEH, coordinatrice du Praxis  
[cecile.goguet@cneh.fr](mailto:cecile.goguet@cneh.fr)  
06 76 86 59 97

**Karima Boumahdaf**  
Adjointe du service formation  
en charge de l'offre Praxis  
[karima.boumahdaf@cneh.fr](mailto:karima.boumahdaf@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 68

\*Tous les champs sont obligatoires